



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

WARLINCOURT LÈS PAS

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

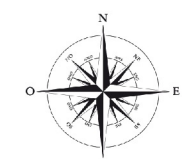
PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19

PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y i

Légende

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles : zone spéciale de dégagement
- PT1 : Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques : zones de garde et de protection
- Zone de garde

